

Rapport annuel 2022 sur le Prix et la Qualité du Service



Présenté au conseil
communautaire du 09
novembre 2023

Table des Matières

Préambule	4
1. Présentation du service	5
1.1 Contractuel	5
1.2 Territoire et chiffres clés	6
2. Assainissement collectif réseaux.....	7
2.1 Réseau de collecte.....	7
2.2 Indications techniques, tarifaires et réglementaires	8
2.3 Partie financière	9
2.3.1 La facture 120 m3.....	9
2.3.2 Compte Annuel de résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)	10
2.3.3 Les indicateurs financiers	12
3. Assainissement collectif stations d'épuration.....	15
3.1 Identification des stations d'épuration et performances réglementaires de l'année	15
3.2 Détail de l'année par station	16
3.2.1 Station d'épuration d'Alboussière.....	16
3.2.2 Station d'épuration de Ponsoye (Alboussière).....	17
3.2.3 Station d'épuration de Boffres	18
3.2.4 Station d'épuration de Champis.....	19
3.2.5 Station d'épuration de Saint Romain De Lerps	19
3.2.6 Station d'épuration de Saint Sylvestre	20
3.2.7 Station d'épuration du hameau de Combes (Saint Romain de Lerps)	20
3.2.8 Station d'épuration de Biguet (Toulaud).....	21
3.2.9 Station d'épuration de Guilhaud-Granges	21
3.2.10 Station d'épuration de Saint Georges Les Bains.....	23
3.3 Obligations administratives.....	24
3.4 Partie financière	25
3.4.1 Compte Annuel de résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)	25
3.4.2 Les indicateurs financiers	27
4. Assainissement Non Collectif	28
4.1 Présentation générale du service	28
4.2 Périmètre de la prestation et nombre d'installation par commune	28
4.3 Les missions du service.....	29

4.4 Récapitulatif en chiffre des missions du 01/01/2022 au 31/12/2022	30
4.5 Récapitulatif en chiffre des missions du 01/01/2019 au 31/12/2022	30

Préambule

Après deux années inédites marquées par la crise sanitaire, la collectivité a dû faire face à un contexte inflationniste record.

Malgré les restrictions, difficultés d'approvisionnement et inflation, la Communauté de Communes ainsi que ses délégataires Suez et Veolia ont continué à adapter leurs méthodes de travail pour assurer la continuité des services respectifs.

1. Présentation du service

1.1 Contractuel

Le service Assainissement a pour missions la collecte, le transport et la dépollution des eaux usées ainsi que la collecte et le transport des eaux pluviales sur l'ensemble de la Communauté de Communes Rhône Crussol.

Le service est géré depuis le 1^{er} janvier 2019 par deux concessions attribuées à la société VEOLIA EAU pour la partie réseaux et SPANC et la société SUEZ EAU FRANCE pour la partie stations d'épuration suite à la consultation et la passation de deux marchés publics courant 2018 pour une durée de 12 ans soit jusqu'au 31 Décembre 2030.

Le dernier contrat distinct concernant les réseaux d'eaux usées, unitaires et pluviales de la commune de Saint Georges Les Bains, intégrera la concession Réseaux au 15 Mars 2027.

A cette date, l'ensemble des contrats auront été unifiés.

Le présent document présente les données globales du service Assainissement sans distinctions des différents contrats pour un raisonnement au territoire.

1.2 Territoire et chiffres clés

34 675 Habitants

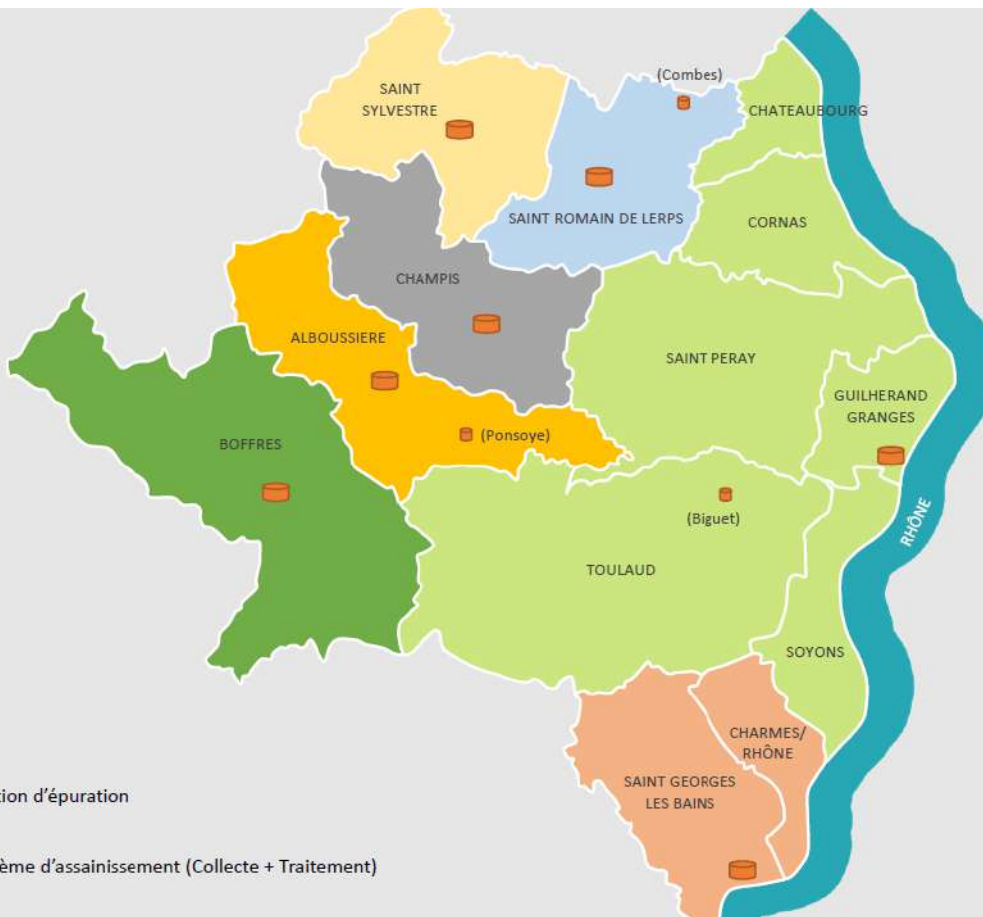
14 022 Abonnés

10 Stations d'Épurations

35 Postes Refoulements

343 Km de réseaux

1 625 455 m³ traitées



2. Assainissement collectif réseaux

2.1 Réseau de collecte

Nombre de poste de refoulement par commune

Alboussière :	1
Boffres :	1
Champis :	0
Charmes Sur Rhône :	4
Chateaubourg :	1
Cornas :	3
Guilherand-Granges :	6
Saint Georges Les Bains :	6
Saint Péray :	5
Saint Romain De Lerps :	2
Saint Sylvestre :	1
Soyons :	4
Toulaud :	1

35

Pour un bon fonctionnement des réseaux, des curages préventifs et curatifs sont nécessaires :

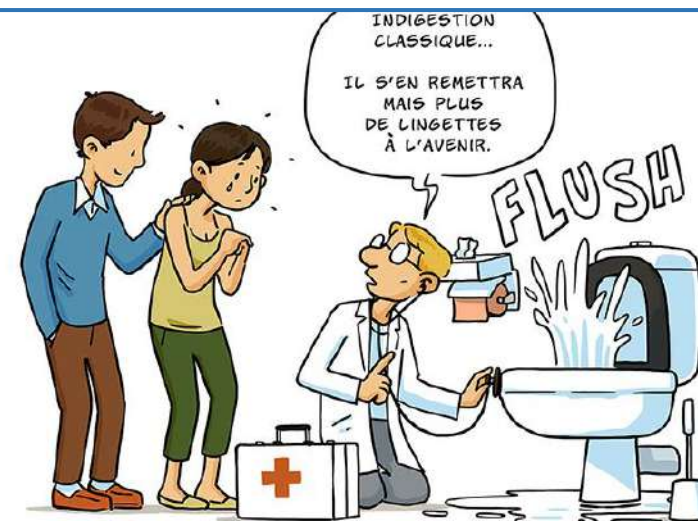
Longueur de canalisations curées :

37 kms curés en 2022

43.8 Kms curés en 2021

38.3 kms curés en 2020

**NE JETEZ PAS
VOS LINGETTES
dans les
TOILETTES**



Longueur de canalisations inspectées :

7.7 kms inspectés en 2022

0.85 Kms inspectés en 2021

2.6 Kms inspectés en 2020

Autorisations de raccordements des rejets non domestiques :

40 établissements conventionnés : + 8 en 2022

2.2 Indications techniques, tarifaires et réglementaires

		Alboussière, Boffres, Charmes sur Rhone, Champis, Chateaubourg, Cornas, Guilherand-Granges, Saint Péra y ,Saint Romain De Lerps, Saint Sylvestre, Soyons, Toulaud		Saint Georges Les Bains	
INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2021	Valeur 2022
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatifs	32 182	32 225	2411	2450
D204.0	Prix du service de l'assainissement seul au m ³ € TTC	2,15	2,26	2,02	2,13
INDICATEURS DE PERFORMANCE		Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2021	Valeur 2022
P201.1	taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	81%	81%	46%	80%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	104	115	104	115
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	A la charge de la police de l'eau		A la charge de la police de l'eau	
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	A la charge de la police de l'eau		A la charge de la police de l'eau	
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	A la charge de la police de l'eau		A la charge de la police de l'eau	
P207.0	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	0	1	0	0
P207.0	Montant d'abandons de créance et versements à un fond de solidarité	0 €	59 €	0 €	0 €
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100km de réseau	3,82	3,85	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,09%	0,16%	0	0
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	-	30	-	30
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,00%	1,35%	6,01%	1,71%
P258.1	Taux de réclamations pour 1000 abonnés	1,46	1,43	11,65	1,9
VP068	Assiette totale de la redevance	1 126 950	1 252 553	51 463	48 292

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports à examen de la CCSPL

2.3 Partie financière

2.3.1 La facture 120 m3

		m ³	Montant au 01/01/2021	Montant au 01/01/2022	N/N-1
Boffres	Production et distribution de l'eau	120,00	342,43	270,60	-20,98%
	Part délégataire		227,03	163,60	-27,94%
	Part collectivité		102,20	96,20	-5,87%
	Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		13,20	10,80	-18,18%
	Collecte et dépollution des eaux usées	120,00	211,14	214,80	1,73%
	Part délégataire		125,64	129,04	2,71%
	Part collectivité		85,76	85,76	0,00%
	Organismes publics et TVA	120,00	95,19	92,93	-2,37%
	Total € TTC		648,76	578,33	-10,86%
Charmes Sur Rhone	Production et distribution de l'eau	120,00	251,69	255,33	1,45%
	Part délégataire		147,47	151,20	2,53%
	Part collectivité		96,20	96,20	0,00%
	Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		8,02	7,93	-1,12%
	Collecte et dépollution des eaux usées	120,00	265,24	214,80	-19,02%
	Part délégataire		179,48	129,04	-28,10%
	Part collectivité		85,76	85,76	0,00%
	Organismes publics et TVA	120,00	95,61	90,69	-5,15%
	Total € TTC		621,54	546,77	-12,03%
Guilherand-Granges	Production et distribution de l'eau	120,00	107,27	112,35	4,74%
	Part délégataire		50,35	52,87	5,00%
	Part collectivité		46,40	53,00	14,22%
	Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		10,52	6,48	-38,40%
	Collecte et dépollution des eaux usées	120,00	211,14	214,80	1,73%
	Part délégataire		125,64	129,04	2,71%
	Part collectivité		85,76	85,76	0,00%
	Organismes publics et TVA	120,00	82,26	84,23	2,39%
	Total € TTC		400,67	411,38	2,67%
Saint Georges Les Bains	Production et distribution de l'eau	120,00	251,69	255,33	1,45%
	Part délégataire		147,47	151,20	2,53%
	Part collectivité		96,20	96,20	0,00%
	Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		8,02	7,93	-1,12%
	Collecte et dépollution des eaux usées	120,00	250,28	200,75	-19,79%
	Part délégataire		164,52	114,99	-30,11%
	Part collectivité		85,76	85,76	0,00%
	Organismes publics et TVA	120,00	94,12	90,69	-3,64%
	Total € TTC		596,09	546,77	-8,27%
Alboussière, Champis, Chateaubourg, Cornas, Saint Péray, Saint Romain, Saint Sylvestre, Soyons et Touloud	Production et distribution de l'eau	120,00	224,54	228,25	1,65%
	Part délégataire		120,32	124,12	3,16%
	Part collectivité		96,20	96,20	0,00%
	Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		8,02	7,93	-1,12%
	Collecte et dépollution des eaux usées	120,00	211,14	214,80	1,73%
	Part délégataire		125,64	129,04	2,71%
	Part collectivité		85,76	85,76	0,00%
	Organismes publics et TVA	120,00	88,71	90,60	2,13%
	Total € TTC		524,39	533,65	1,77%

⇒ **Aucune augmentation de la part collectivité depuis le 1^{er} janvier 2019**

2.3.2 Compte Annuel de résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)

Saint Georges Les Bains

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2022
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: B6741 - RHONE CRUSSOL CC(ST GEORGES LES B) Assainissement

LIBELLE	2021	2022	Ecart %
PRODUITS	60 809	55 950	-7,99 %
Exploitation du service	22 203	21 121	
Collectivités et autres organismes publics	38 491	34 711	
Produits accessoires	114	119	
CHARGES	59 226	55 548	-6,21 %
Personnel	11 038	8 311	
Energie électrique	1 458	1 654	
Sous-traitance, matières et fournitures	2 402	3 725	
Impôts locaux et taxes	228	239	
Autres dépenses d'exploitation	1 843	2 079	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	199	550	
<i>engins et véhicules</i>	856	912	
<i>informatique</i>	777	962	
<i>assurances</i>	260	268	
<i>locaux</i>	808	692	
<i>autres</i>	- 1 057	- 1 305	
Redevances contractuelles	1 000	1 000	
Contribution des services centraux et recherche	332	455	
Collectivités et autres organismes publics	38 491	34 711	
Charges relatives aux renouvellements	2 151	2 279	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	2 151	2 279	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	282	1 097	
RESULTAT AVANT IMPOT	1 582	403	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	435	99	
RESULTAT	1 147	303	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

08/03/2023

Etat détaillé des produits (1)
Année 2022

Collectivité: B6741 - RHONE CRUSSOL CC(ST GEORGES LES B) Assainissement

LIBELLE	2021	2022	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	22 203	21 121	-4,87 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	21 550	21 631	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	654	- 510	
Exploitation du service	22 203	21 121	-4,87 %
Produits : part de la collectivité contractante	30 570	27 276	-10,78 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	29 739	28 455	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	831	- 1 178	
Redevance Modernisation réseau	7 921	7 434	-6,15 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	7 623	7 609	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	298	- 175	
Collectivités et autres organismes publics	38 491	34 711	-9,82 %
Produits accessoires	114	119	4,39 %

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

08/03/23

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2022
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: BZ391 - RHONE CRUSSOL CC

Assainissement

LIBELLE	2021	2022	Ecart %
PRODUITS	1 807 142	1 856 097	2,71 %
Exploitation du service	814 346	807 220	
Collectivités et autres organismes publics	908 298	920 265	
Travaux attribués à titre exclusif	80 937	123 820	
Produits accessoires	3 561	4 792	
CHARGES	1 969 985	1 956 782	-0,67 %
Personnel	290 058	315 297	
Energie électrique	15 073	14 889	
Produits de traitement	132	310	
Sous-traitance, matières et fournitures	354 665	239 977	
Impôts locaux et taxes	18 631	9 059	
Autres dépenses d'exploitation	60 940	86 714	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	6 325	9 736	
<i>engins et véhicules</i>	18 569	35 366	
<i>informatique</i>	30 832	39 049	
<i>assurances</i>	9 258	9 860	
<i>locaux</i>	23 334	26 103	
<i>autres</i>	- 27 378	- 33 399	
Frais de contrôle	19 206	17 515	
Redevances contractuelles	8 600	1 882	
Contribution des services centraux et recherche	12 015	17 202	
Collectivités et autres organismes publics	908 298	920 265	
Charges relatives aux renouvellements	257 139	297 966	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	0	24 123	
<i>fonds contractuel (renouvellements)</i>	257 139	273 843	
Charges relatives aux investissements	19 306	28 251	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	9 077	17 523	
<i>fonds contractuel (investissements)</i>	10 228	10 729	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	5 923	7 453	
RESULTAT AVANT IMPOT	- 162 843	- 100 683	38,17 %
RESULTAT	- 162 844	- 100 683	38,17 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

08/03/2023

Etat détaillé des produits (1)
Année 2022

Collectivité: BZ391 - RHONE CRUSSOL CC

Assainissement

LIBELLE	2021	2022	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	752 883	769 209	2,17 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	596 501	825 341	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	156 382	- 56 131	
Autres recettes liées à l'exploitation du service	51 235	27 282	-46,75 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	51 235	27 282	
Dotations au fond contractuel	10 228	10 729	4,90 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	10 228	10 729	
Exploitation du service	814 346	807 220	-0,88 %
Produits : part de la collectivité contractante	729 897	736 246	0,87 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	586 076	804 500	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	143 821	- 68 254	
Redevance Modernisation réseau	178 401	184 019	3,15 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	114 647	205 203	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	63 754	- 21 184	
Collectivités et autres organismes publics	908 298	920 265	1,32 %
Produits des travaux attribués à titre exclusif	80 937	123 820	NS
Produits accessoires	3 561	4 792	34,57 %

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

08/03/23

2.3.3 Les indicateurs financiers

Les produits

La redevance d'assainissement :

En application des contrats de délégation de service public, VEOLIA (CGE) société fermière, recouvre à partir de la facturation de l'eau potable, la redevance d'assainissement (part collective) pour le compte de la Communauté de Communes Rhône Crussol.

Celle-ci a rapporté à la Communauté de communes, 1 024 596.68 € en 2022.

Les taxes de raccordement (PAC) : 177 800€ recouverts.

La dette

La Communauté de communes supporte la charge des emprunts contractés par les communes pour leur service d'assainissement, ainsi que la charge de l'emprunt conclu par elle-même.

→ Annuité 2022 de l'emprunt Communauté de communes : 617 622.78 € (146 402.34 € d'intérêts et 471 220.44 € de capital)

Les amortissements des immobilisations et des subventions correspondantes

Les Amortissements des immobilisations et des subventions transférables : 1 975 002.10 €

Participation aux charges de fonctionnement supportées par le Budget principal

Le service de l'assainissement ne dispose pas de moyens techniques et administratifs propres, il utilise ceux du service général.

En 2010, il a été décidé que les budgets annexes d'assainissement (affermage et régie) rembourseront au budget principal les frais de fonctionnement (frais généraux et de personnel) correspondants au service de l'assainissement.

Montant 2022 de cette participation : 103 788.14 € pour le budget assainissement.

Les travaux et opérations communautaires de l'année

Communes	Opérations et Travaux	Montant en € TTC
Champis	Extension route de la bâtie, chemin de la blachonne	89 915,16
Charmes Sur Rhône	Remplacement tampons lotissement le vertel	5 544,00
Saint Georges Les Bains	Extension route des bains	58 228,80
	Extension rue des êtrés	22 898,40
TOTAL DES TRAVAUX POUR L'ANNEE 2022		176 586,36

Travaux programmés 2023 ou restes à payer : 322 918.40 € (dont RAR 5 900 €)

Communes	Travaux	Montant en € TTC
Charmes Sur Rhône	Equipement sonde déversoir d'orage les dernes	4 771,20
Guilherand-Granges	Extension chemin des claux	21 600,00
	Reprise voirie chantier charles de Gaulle	120 000,00
Saint Péray	Extension Chemin de Beauregard	132 000,00
	Extension chemin du chataignier	34 410,00
	Equipement sonde Déversoir d'Orage général leclerc	2 966,40
Saint Romain de Lerps	Equipement sonde hauteur Poste de refoulement	1 270,80

Les travaux concessifs

Conformément au contrat de concession, une enveloppe de 200 000 € HT (240 000 TTC) annuelle est budgétée par VEOLIA afin de procéder à des travaux de réhabilitation et de renouvellement des canalisations, branchements et regards à des fins d'amélioration patrimoniale des réseaux. Si le montant n'est pas atteint dans l'année il est reporté sur l'année suivante.

Communes	Travaux	Montant en € TTC
Guilherand-Granges	Reprise réseaux boulevard charles de gaulle	600 000,00
Saint Georges Les Bains	Equipement sonde hauteur et reprise déversoir d'orage Turzon	6 240,00
Saint Péray	Reprise réseaux chemin de roussier	14 230,80
	Création clapet anti-retour	6 349,20
TOTAL DES TRAVAUX POUR L'ANNEE 2022		626 820,00

3. Assainissement collectif stations d'épuration

3.1 Identification des stations d'épuration et performances réglementaires de l'année

STEP	TYPE	CAPACITE Eq. Hab	ANNEE CONSTRUCTION	PERFORMANCE REGLEMENTAIRE					
				RENDEMENT MINIMUM			RENDEMENT OBTENU		
				DBO5	DCO	MES	DBO5	DCO	MES
Alboussière	Filtres plantés de roseaux	1 500	2008	60%	60%	50%	99%	96%	98%
Ponsoye	Filtres plantés de roseaux	65	2015	60%	60%	50%	98%	91%	96%
Boffres	Lagunage	800	1979	60%	60%	50%	96%	94%	91%
Champis	Filtres plantés de roseaux	287	2010 - 2017	60%	60%	50%	99%	98%	99%
Guilherand Granges	Boues activées	32 900	2004	80%	75%	90%	99%	96%	98%
Saint Romain de Lerps	Lit bactérien	600	1992	60%	60%	50%	92%	72%	74%
Saint Sylvestre	Filtres plantés de roseaux	210	2011	60%	60%	50%	97%	94%	97%
Hameau de Combes	Filtres plantés de roseaux	120	2012	60%	60%	50%	98%	93%	96%
Biguet	Filtre à sable drainé	40	2008	-	-	-	-	-	-
St Georges Les Bains	Boues activées	6 000	2004	70%	75%	90%	97%	95%	97%

Tous les systèmes de traitement répondent aux exigences épuratoires réglementaires

3.2 Détail de l'année par station

En 2022, 1 625 455 m³ d'eaux usées ont été traitées par les différents systèmes d'assainissement, ce qui représente une augmentation de 1.4 % par rapport à l'année précédente. Les volumes restent stables.

La quantité d'énergie consommée pour traiter cette pollution a été de 887 130 kWh en baisse de 7.33 % par rapport à 2021.

6 187 m³ ont été by-passés sans traitement, ce qui représente 0.4% des volumes collectés.

Le traitement de ces effluents a permis d'évacuer 437 tonnes de matières sèches de boues.

3.2.1 Station d'épuration d'Alboussière



Le volume collecté est défini par le débitmètre électromagnétique situé sur la conduite de refoulement du poste de relevage en amont de la station.

86 704 m³ ont été traités pour l'année soit un taux de charge hydraulique de 106 %.

La STEP est très sensible aux eaux claires parasites comme le montre les bilans du SATESE effectués les 14/02 et 15/06.

Les bilans réglementaires font état d'un rejet de bonne qualité ainsi qu'une bonne exploitation des ouvrages. Les roseaux sont très bien développés sur tous les filtres.

Le curage des boues du 1er étage a eu lieu. Ce sont 227,3 tonnes de boues brutes qui ont été extraites et valorisées en plate-forme de compostage.



1^{er} étage des lits plantés de roseaux après curage

3.2.2 Station d'épuration de Ponsoye (Alboussière)



Le volume collecté est estimé en fonction du volume de bûchée d'alimentation du premier étage.

Il est de 963 m³ pour l'année soit un taux de charge hydraulique de 27 %.

La STEP est très sensible aux eaux claires parasites.

Le bilan du SATESE réalisé le 15 février 2022 fait état d'une bonne exploitation du site et montre un taux de charge organique de 28 %.

La hauteur de boues sur le premier étage de roseaux est insignifiante et ne devrait pas nécessiter de curage avant plusieurs années.

3.2.3 Station d'épuration de Boffres



Le canal d'entrée est aménagé et doté d'un radar pour le comptage des effluents. Pour l'enregistrement et la consultation des données, un appareil SOFREL complète le dispositif.

Le volume collecté et traité en 2022 est de 31 706 m³ soit un taux de charge hydraulique de 72 %.

Le réseau de collecte est très sensible aux eaux parasites d'infiltration. Le rapport du SATESE du 22 août 2022 donne une mesure de 54 m³ enregistrée sur 24h alors que le débit nominal est de 120m³/j (soit 45% de la capacité de la station).

Lors de ce même bilan, le taux de charge organique était de 100%. La capacité nominale de la station est dépassée. Cette dernière est également asphyxiée à cause des rejets en provenance d'une entreprise d'industrie alimentaire de la commune.

La station satisfait aux normes de rejet grâce à la réglementation des lagunes qui autorisent la filtration des eaux de sortie.

3.2.4 Station d'épuration de Champis



Le volume collecté, estimé en fonction du volume de bûchée du premier étage, est de 9 938 m³ pour l'année soit un taux de charge hydraulique de 63 %.

Le bilan réglementaire réalisé par le SATESE en date du 15 février 2022 montre un taux de charge hydraulique de 74 % et de charge organique de 28 %.

La hauteur de boue sur le premier étage est de 13 cm sur deux des trois lits de roseaux. Le curage est programmé avant 2025.

3.2.5 Station d'épuration de Saint Romain De Lerps



Le volume annuel reçu est estimé par rapport aux temps de fonctionnement des pompes relevage.

16 695 m³ ont été traités en 2022 soit un taux de charge hydraulique de 51%.

Le bilan réglementaire du SATESE du 2 mars 2022 fait état d'un rejet qui satisfait à la réglementation sauf pour le paramètre DCO. Le taux de charge hydraulique était de 50%, celui de la charge organique était de 31%.

Le réseau de collecte est très sensible aux eaux claires parasites.

87m³ de boues liquide ont été extraites de la station et envoyé sur celle de Guilhaud-Granges.

3.2.6 Station d'épuration de Saint Sylvestre



Le volume collecté est estimé en fonction du volume de bûchée d'alimentation du premier étage.

5 086 m³ ont été traités en 2022 soit un taux de charge hydraulique de 44 %.

Le bilan réglementaire du SATESE du 15 juin 2022 fait état d'un rejet d'une bonne qualité. Le taux de charge organique était de 44%. De ce fait, la hauteur de boue sur le premier étage de roseaux est insignifiante et ne devrait pas engendrer de curage d'ici plusieurs années.

Le réseau de collecte n'est pas sensible aux eaux parasites d'infiltration.

3.2.7 Station d'épuration du hameau de Combes (Saint Romain de Lerps)



Le volume collecté est estimé en fonction du volume de bûchée d'alimentation du premier étage.

2 750 m³ ont été traités en 2022 soit un taux de charge hydraulique de 43 %.

Le réseau de collecte reste toutefois très sensible aux eaux claires parasites.

Le bilan réglementaire du SATESE du 02 mars 2022 fait état d'un taux de charge organique de 14 % et de 35 % de charge hydraulique. De ce fait, la hauteur de boue sur le premier étage de roseaux est insignifiante et ne devrait pas engendrer de curage d'ici plusieurs années.

3.2.8 Station d'épuration de Biguet (Toulaud)



Le volume collecté est estimé en fonction du volume de bûchée d'alimentation du filtre à sable.

368 m³ ont été traités en 2022 soit un taux de charge hydraulique de 17 %.

Le bilan réglementaire réalisé par le SATESE le 23 novembre 2022 n'a pas permis d'effectuer des mesures fiables puisque seulement un mètre cube par jour transite dans la STEP.

Le taux d'envasement de la fosse est de l'ordre de 56 % et nécessitera une vidange partielle.

3.2.9 Station d'épuration de Guilhaud-Granges



En 2022, les volumes collectés baissent très légèrement de 1.3 % par rapport à 2021.

Le taux de charge hydraulique moyen annuel est de 65 %, soit 3 528 m³/j.

Le percentile 95% de la station sur les 5 dernières années passe à 93 % de la capacité de traitement (5 076 m³/j), il est donc en baisse par rapport aux trois dernières années (94% en 2021, 100% en 2020, 106% en 2019), mais demeure élevé. Il témoigne de l'intrusion d'eaux claires parasites.

Aucun déversement d'eaux usées n'a eu lieu en tête de station par temps sec en 2022. Par temps de pluie, un certain nombre de déversements est à noter sur les Combes et Sadi Carnot. Ces 2 déversoirs

d'orage ont ainsi déversé 6 129 m³ au milieu naturel pour un volume entrant à la station d'épuration de 1 281 433 m³ soit 0.5 %.

52 bilans 24h sont réalisés dans l'année soit un par semaine.

La charge polluante de la station est stable. Le taux de saturation moyen organique est de 47 %. La station garde ainsi une bonne marge de capacité de traitement.

1 bilan sur 52 a dépassé la capacité en DCO, cependant sans impact sur la qualité du rejet.

La station est 100% conforme et les rendements sont excellents.

Les boues sont parfaitement conformes et 1 681 Tonnes ont été évacuées et traitées en centre de compostage.

L'arrêté préfectoral n°2002-339-17 de rejet de la station d'épuration arrivait à échéance au 5 décembre 2017. Une demande de prolongation pour 15 ans a été réalisée avec la transmission d'un porté à connaissance à la DREAL qui assure le rôle de Police de l'Eau. Une note complémentaire a été réalisée en janvier 2018. Au vu des travaux d'extension et de raccordement des communes limitrophes, la DREAL impose un nouveau dossier d'autorisation environnementale.

Ce dossier a été réalisé est transmis à la DREAL courant de l'année 2019. Une demande de complément par la Police de L'eau a été faite.

Suite aux derniers échanges et rapports transmis un arrêté préfectoral transitoire doit être rédigé dans l'attente des résultats des données du diagnostic permanent en cours ainsi que la mise à jour des schémas directeur.

3.2.10 Station d'épuration de Saint Georges Les Bains



En 2022, les volumes collectés baissent de 10% par rapport à 2021.

Le taux de charge hydraulique moyen annuel est de 51 % (Contre 57 % en 2021), soit 520 m³/j.

La charge maximale hydraulique a été de 1 468 m³/j le 04/12/2022, pour une pluviométrie de 20 mm.

Le percentile 95 % de la STEP sur les 5 dernières années passe à 91% de la capacité de traitement (925 m³/j) en baisse par rapport à 2021 (94 %) mais demeure élevé. Il témoigne de l'intrusion d'eaux claires parasites.

À noter que le percentile 95% sur l'année 2022 seule est de 86 %.

Aucun déversement d'eaux usées n'a eu lieu en tête de station par temps sec en 2022. Par temps de pluie, 2 déversements sont à noter avec 58 m³ déversés au milieu naturel pour un volume total entrant à la station d'épuration de 189 812 m³ soit 0,03 %.

Le taux de saturation moyen organique est de 26 %. La station garde ainsi une bonne marge de capacité de traitement.

Le dépassement de charge mesuré en entrée le plus important correspond au bilan effectué le 05/10/2022.

La station est 100 % conforme et les rendements de traitements sont excellents.

Les boues sont parfaitement conformes et 272,740 tonnes ont été évacuées et traitées en centre de compostage. Le volume annuel entrant enregistré est de 210 973 m³.

3.3 Obligations administratives

Le manuel d'autosurveillance de l'agglomération d'assainissement de Guilhaum Granges (Réseaux + STEP) a été transmis, en mai 2017, au service de l'Etat (DREAL) pour validation. Une relance a été faite en novembre 2017. Une nouvelle version suite aux remarques a été transmise fin d'année 2019.

A la suite de ces modifications le manuel a été validé et signé par l'ensemble des parties (CCRC, Délégués, Agence de l'Eau et DREAL) durant l'été 2020.

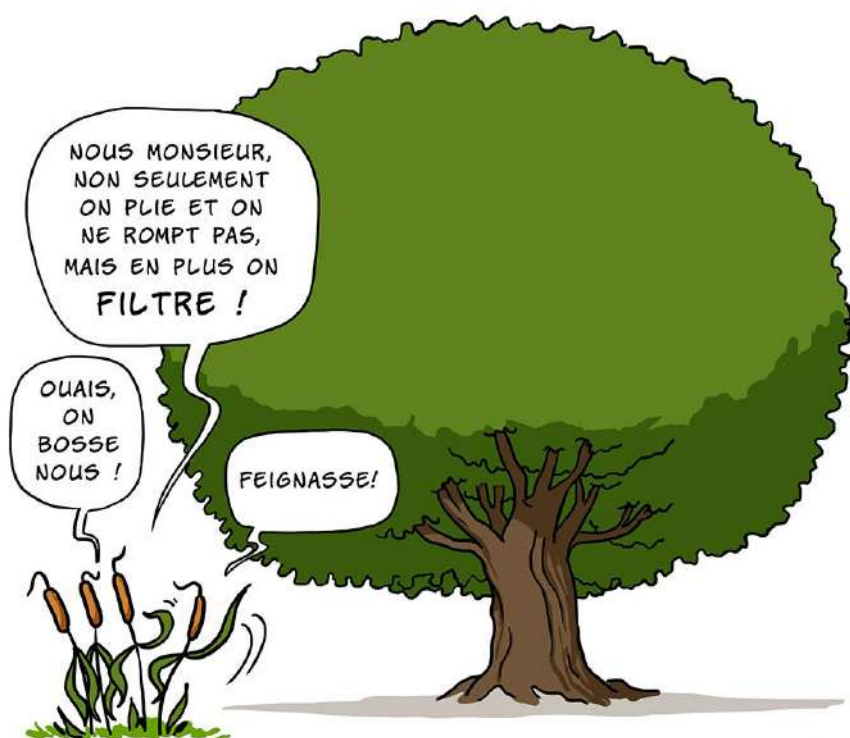
Pour rappel, les exploitants (Réseaux – STEP) ainsi que la CCRC travaillent sur le manuel depuis 2013 avec de nombreux aller-retours entre la CCRC, la DREAL et l'Agence de l'Eau. L'évolution régulière de la trame du manuel impose des remaniements dans sa rédaction.

Le manuel d'autosurveillance de l'agglomération d'assainissement de Saint Georges Les Bains (réseaux + STEP) a été transmis courant de l'année au service de l'Etat (DREAL) pour validation.

Il a été validé et signé par l'ensemble des parties (CCRC, Délégués, Agence de l'Eau et DREAL) dans l'année.

La rédaction des cahiers de vie (équivalent du manuel d'autosurveillance pour les petites STEP) a été initiée en décembre 2017. Ils ont été actualisés et transmis en 2022.

Pour rappel, ces productions documentaires (manuel d'autosurveillance et cahiers de vie) sont des obligations réglementaires.



3.4 Partie financière

3.4.1 Compte Annuel de résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)

Contrat CCRC SUEZ

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2022			
<small>(en application du décret 2005-238 du 14 mars 2005)</small>			
en milliers d'euros	2021	2022	Ecart en %
PRODUITS	1 035,42	875,51	-15,4%
Exploitation du service	700,14	843,87	
Collectivités et autres organismes publics	313,86	31,28	
Travaux attribués à titre exclusif	0,00	0,00	
Produits accessoires	21,42	0,37	
CHARGES	1 136,85	982,88	-13,5%
Personnel	257,87	222,70	
Energie électrique	78,60	122,92	
Produits de traitement	17,37	23,90	
Analyses	4,47	18,94	
Sous-traitance, matières et fournitures	220,36	335,89	
Impôts locaux et taxes	4,50	12,02	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	81,80	70,20	
• télécommunication, postes et télégestion	2,56	2,20	
• engins et véhicules	16,72	16,77	
• informatique	36,51	34,69	
• assurance	2,67	2,70	
• locaux	13,37	11,91	
Frais de contrôle	25,51	15,64	
Ristournes et redevances contractuelles	7,11	-1,06	
Contribution des services centraux et recherche	23,81	27,86	
Collectivités et autres organismes publics	313,86	31,28	
Charges relatives aux renouvellements			
• pour garantie de continuité du service	15,35	15,58	
• fonds contractuel	61,40	62,32	
Charges relatives aux investissements			
• programme contractuel	19,91	20,21	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	4,94	4,17	
Rémunération du besoin en fonds de roulement	0,00	0,30	
Résultat avant impôt	-101,43	-107,36	-5,9%
RESULTAT	-101,43	-107,36	-5,9%

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2022

Détail des produits

en milliers d'euros	2021	2022	Ecart en %
TOTAL	1 035,42	875,51	-15,4%
Exploitation du service	700,14	843,87	20,5%
• Partie fixe facturée	221,63	78,41	
• Partie proportionnelle facturée	453,88	703,71	
• Variation de la part estimée sur consommations	24,63	61,75	
Collectivités et autres organismes publics	313,86	31,28	-90,0%
• Part Collectivité	313,86	31,28	
Travaux attribués à titre exclusif	0,00	0,00	0,0%
•	0,00	0,00	
Produits accessoires	21,42	0,37	-98,3%
• Autres produits accessoires	21,42	0,37	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

3.4.2 Les indicateurs financiers

Les produits

L'essentiel des ressources du service est assuré par la redevance d'assainissement, qui comporte une part fixe par branchement et une part proportionnelle au volume d'eau consommée.

Budget station d'épuration :

La prime d'épuration (versée par l'Agence de l'Eau) : 105 191.52 €.

La redevance assainissement (part traitement) : 382 949.23€.

La dette

La Communauté de Communes assume le remboursement des emprunts transférés par les communes, et des emprunts qu'elle a elle-même contractés.

Budget station d'épuration :

L'annuité 2022 a été de 211 448.24 € (93 973.48 € d'intérêts et 117 474.76 € de capital).

Les amortissements des immobilisations et des subventions correspondantes

Les Amortissements des immobilisations et des subventions transférables : 269 694.26 €

4. Assainissement Non Collectif

4.1 Présentation générale du service

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le SPANC – Service Public d’Assainissement Non Collectif – est géré intégralement par Veolia dans le cadre du contrat de concession pour une durée de 12 ans soit jusqu’au 31 Décembre 2030.

4.2 Périmètre de la prestation et nombre d’installation par commune



4.3 Les missions du service

Missions du service

Les principales missions sont :

- De réaliser le contrôle de conception et de réalisation des installations neuves.
- De réaliser le contrôle de conception et de réalisation des installations existantes dans le cas des réhabilitations.
- De réaliser les diagnostics puis le contrôle périodique de bon fonctionnement des installations existantes,
- De gérer les relations entre le service et les usagers.

La réalisation de ces missions relève des prescriptions réglementaires en vigueur, notamment :

- Code de la santé publique _article L 1331-11
- Code général des collectivités territoriales _article 2224-8-III
- La loi LEMA du 30 décembre 2006
- Les arrêtés du 7 septembre 2009 modifiés par les arrêtés de Mars et Avril 2012 puis par l'arrêté de Février 2021



4.4 Récapitulatif en chiffre des missions du 01/01/2022 au 31/12/2022

Mission contrôle SPANC	ALBOUSSIÈRE	BOFFRES	CHAMPIS	CHARMES	CHATEAUBOURG	CORNAS	GG	ST GEORGES LES BAINS	ST PERAY	ST ROMAIN DE LERPS	ST SYLVESTRE	SOYONS	TOULAUD	Total
DIAG de bon fonctionnement	0	1	44	8	0	1	0	56	61	19	37	4	48	279
DIAG VENTE	3	5	4	5	1	0	0	6	10	8	2	5	2	51
INSTRUCTION PC / REHAB	5	4	9	10	1	2	0	5	12	5	4	2	4	63
CONTRÔLE DE REALISATION PC	0	1	0	11	0	1	0	5	4	3	1	0	0	26
CONTRÔLE DE REALISATION REHAB	4	3	5	3	0	2	0	5	7	1	1	2	6	39
Total	12	14	62	37	2	6	0	77	94	36	45	13	60	458

4.5 Récapitulatif en chiffre des missions du 01/01/2019 au 31/12/2022

CCRC														
Type de contrôle	ALBOUSSIÈRE	BOFFRES	CHAMPIS	CHARMES SUR RHONE	CHATEAUBOURG	CORNAS	GG	ST GEORGES LES BAINS	SAINTE PERAY	SAINTE ROMAIN DE LERPS	SAINTE SYLVESTRE	SOYONS	TOULAUD	Total
DIAG de bon fonctionnement	3	7	67	121	0	3	0	205	80	19	42	6	50	603
DIAG VENTE	8	20	29	23	4	10	0	32	46	21	18	10	17	238
INSTRUCTION PC / REHAB	9	17	19	66	9	7	0	37	60	28	17	9	17	295
CONTRÔLE DE REALISATION PC / REHAB	13	14	9	36	1	6	0	39	42	24	9	7	22	222
Total	33	58	124	246	14	26	0	313	228	92	86	32	106	1358